

Criminalité franco-israélienne. Qui sont donc les « loups de Tel Aviv » ?

T ABONNÉ

Publié le 02 mai 2019 à 17h29 Modifié le 03 mai 2019 à 06h00

DIMITRI ROUCHON-BORIE



Simona Weinglass est journaliste d'investigation pour The Times of Israël. Elle a consacré de nombreuses enquêtes aux escroqueries internationales. (DR)

Simona Weinglass est journaliste d'investigation pour le journal The Times of Israël. Elle a mené de nombreuses enquêtes sur ces escroqueries internationales inondant les Internets. Elles emploieraient, selon elle, plus de 10 000 personnes pour engranger des millions d'euros de bénéfices.

Le Télégramme : Vous travaillez pour un journal israélien, The Times of Israël, qui se trouve au premier plan des investigations sur les escroqueries en ligne. Comment avez-vous commencé à enquêter sur ce domaine sensible de l'économie criminelle ?

Simona Weinglass : « Nous avons reçu un tuyau d'une personne travaillant dans le domaine... Étant donné que ces escroqueries existent depuis une dizaine d'années et sont soupçonnées d'employer plus de 10 000 personnes, je pense qu'il était inévitable que d'anciens employés s'adressent aux médias. Je suis surprise que cela n'ait pas été mis au jour plus tôt. Mais pour être juste, d'autres médias israéliens ont rapporté des éléments de cette escroquerie, mais sans présenter un aperçu de l'ensemble du secteur ».

Votre travail a payé, semble-t-il, car il a fait évoluer la loi.

« Oui, en octobre 2017, la Knesset a voté en faveur de l'interdiction des options binaires et la loi est entrée en vigueur en janvier 2018. Mais la loi était inutile, car le vol et la fraude sont déjà illégaux en Israël. En outre, le projet de loi original aurait interdit les sites de commerce en ligne israéliens non enregistrés dans les pays où ils opéraient. Mais dans un processus qui s'est déroulé derrière des portes closes et qui n'était pas transparent, probablement à cause de la pression des lobbyistes, la loi a été assouplie afin de n'interdire que le produit financier spécifique appelé « options binaires ». Les critiques ont prédit que l'industrie criminelle pourrait continuer à arnaquer les gens et à simplement changer le nom de leur produit en forex, CFD ou autre chose et cela semble en effet être ce qui s'est passé ».

À LIRE SUR LE SUJET

Une enquête en Israël

négatives de la criminalité sur la société. Peut-être certaines personnes au sein des banques, oui. D'ailleurs le ministère de la Justice américain enquête sur plusieurs banques israéliennes, suspectes d'avoir aidé des citoyens américains à se soustraire à l'impôt, ce qui a probablement plus à voir avec cela... »

La coopération avec les forces de l'ordre semble s'améliorer, selon des enquêteurs français. Qu'en pensez-vous ?

« Je suis vraiment content d'entendre ça. Dans le passé, nous avons publié des informations indiquant que les forces de l'ordre françaises et américaines se plaignaient de ce que l'application de la loi israélienne n'était pas assez forte. Peut-être que la pression a eu un effet ».

Quels types d'obstacles rencontrez-vous dans vos enquêtes ?

« La grande majorité des sociétés israéliennes de change, de cryptographie et d'arnaque financière utilise des sociétés étrangères comme partie intégrante de leur modèle commercial. Lorsqu'une personne se fait arnaquer par l'une de ces sociétés et qu'elle a encore l'énergie et la force mentale de riposter et tenter de récupérer son argent, elle s'aperçoit rapidement qu'elle ne sait pas qui est derrière la société. Le site Web sur lequel ils ont fait commerce appartient à une société enregistrée dans les îles Vierges britanniques ou aux Seychelles, pays dans lesquels les informations sur la propriété sont un secret bien gardé.

Même en Israël, il est dit aux employés de ces arnaques de ne pas révéler leurs noms réels ni ceux des propriétaires ou des sociétés israéliennes qui gèrent les centres d'appels. Parfois, il n'y a même pas une entreprise israélienne enregistrée derrière l'escroquerie, mais un groupe de cinq ou dix personnes dans un appartement qui est payé en espèces.

Le défi consiste donc à savoir qui est derrière ces entreprises et si elles opèrent effectivement depuis Israël. Les journalistes n'ont pas accès aux mêmes types de documents que les forces de l'ordre. Nous ne pouvons pas voir les virements bancaires ni où va l'argent, nous ne pouvons pas citer Google pour les courriels, la difficulté consiste donc à assembler les pièces du puzzle avec des informations très limitées ».

Quel est le profil des criminels impliqués dans cette arnaque économique/commerciale ? Ceux que votre journal a nommés les « loups de Tel Aviv ? »

« Le turnover des employés a été très important dans ce secteur. Ils font constamment de la publicité pour recruter, même aujourd'hui, après que l'industrie a été ostensiblement interdite. Je pense que beaucoup de jeunes vont travailler pour ces entreprises parce qu'ils sont étudiants ou viennent de commencer leur carrière et que c'est de loin l'emploi le mieux rémunéré qu'ils trouvent. Beaucoup sont de nouveaux immigrants avec un hébreu médiocre et cet emploi ne nécessite pas un bon hébreu, mais seulement la maîtrise de leur langue maternelle et de bonnes compétences en vente. Maintenant, beaucoup de ces jeunes se rendent vite compte que le travail est une arnaque et ils travaillent pour une entreprise criminelle, mais il y en a d'autres, qui sont plus désespérés ou plus avides, et qui restent et travaillent... Jusqu'à ce qu'ils aient à un moment la possibilité d'ouvrir leur propre centre d'appels. Beaucoup de ces « loups de Tel-Aviv » ont commencé comme employés de bas niveau dans les centres d'appels ».

“

J'estime qu'il y a quelques centaines de criminels de carrière français qui exploitent ces escroqueries

”

Mais il y a bien des chefs ?

« En ce qui concerne les propriétaires ultimes de ces entreprises, il y a probablement dix à 20 personnes qui dirigent l'ensemble du secteur. Probablement des barons du crime liés aux oligarques de l'ex-Union soviétique. Vous voyez également des Israéliens présents dans les industries du diamant et de la défense. Certains des Français impliqués dans ce secteur sont impliqués dans d'autres escroqueries, telles que la TVA sur le carbone, l'escroquerie du PDG, etc. Certains ont décidé qu'il serait plus avantageux d'immigrer en Israël et de réaliser leurs arnaques à partir d'ici - et ils avaient raison parce que l'application de la loi israélienne les laisse généralement tranquille. J'estime qu'il y a quelques centaines de criminels de carrière français qui exploitent ces escroqueries et quelques milliers d'autres qui travaillent pour eux ».

Mais les autorités agissent tout de même ?

Les autorités ne font presque rien du tout.

À LIRE SUR LE SUJET

Escroqueries : des conséquences économiques

Les victimes directes de ces escroqueries se trouvent partout dans le monde. Mais elles font aussi des victimes indirectes en exploitant une certaine misère, en Israël ?

« Je ne me sens pas désolé pour les personnes qui travaillent dans les centres d'appels. Israël a un taux de chômage très bas et ils peuvent toujours trouver un autre travail honnête mais moins payant. Ils pourraient garder les enfants ou être serveur dans un restaurant ou travailler dans la construction. Souvent, les employés sont très jeunes : 21, 22, 23 ans. Je suis sûr que ce travail a un effet corrosif sur leur éthique et leur âme, mais je ne suis pas sûr qu'ils soient les victimes autant que les personnes qui ont le malheur d'entrer en contact avec eux ».

Dans un de vos articles, vous citez le chef de la police israélienne, Gabi Biton, qui déclarait en 2017 que le bitcoin pourrait être le nouveau produit phare du crime organisé. Avez-vous des données, sur ce que cela représente, en dollars ou chez les personnes impliquées ?

« Je n'ai aucune donnée. Des sources me disent que depuis l'interdiction des options binaires, une partie du secteur de l'escroquerie financière a déplacé ses centres d'appels à l'étranger, tandis que d'autres sont restés plus clandestins. Par exemple, j'ai entendu parler d'un centre d'appels francophone exploité depuis un cabinet d'avocats. J'ai entendu dire que certaines entreprises ne s'inscrivent pas dans le

registre des sociétés israélien, mais paient simplement leurs employés en espèces ».

NOTRE SÉLECTION D'ARTICLES POUR COMPRENDRE LE DOSSIER ESCROQUERIE AU TRADING

- Escroquerie en ligne. Enquête bretonne sur une arnaque mondiale
- Internet. Hold-up mondial aux placements
- Escroqueries en ligne. Diamants, vaches, vin et cannabis : l'un des plus grands hold-up de tous les temps
- Escroqueries internationales. Des avancées en Israël dans l'enquête rennaise
- **Criminalité franco-israélienne. Qui sont donc les « loups de Tel Aviv » ?**
- Escroqueries sur internet. « Les victimes ne sont pas des imbéciles »

Retrouvez **plus d'articles**

[Escroquerie](#) [Epargne](#) [Internet](#) [crime organisé](#) [Israël](#)